

Marans, le 18 mars 2022

Contacts CdC Aunis Atlantique :

Service communication, presse :

Juliette Grinard

06 83 43 95 80

juliette.grinard@aunisolatlantique.fr

Service Urbanisme et Aménagement :

Emilie ANTHOINE

05 46 09 71 03

emilie.anthoine@aunisolatlantique.fr



PERMANENCES
HABITANTS D'AUNIS ATLANTIQUE

**UN PROJET...
DES CONSEILS
EN ARCHITECTURE**

Bénéficiez gratuitement de conseils en amont de vos projets de construction ou de rénovation concernant :

- la réglementation
- le projet architectural
- les techniques de construction ou de restauration

CONSTRUCTION NEUVE
RÉNOVATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17) assure des permanences pour les particuliers au siège de la Communauté de Communes Aunis Atlantique à Marans (113 route de La Rochelle) :

→ le 2ème vendredi du mois de 13h à 17h

PRENDRE RDV auprès du CAUE 17 par téléphone au 05 46 31 71 90

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVEAU : DES PERMANENCES POUR DES CONSEILS EN ARCHITECTURE

Et si on imaginait une "Maison de l'habitat"... des services gratuits pour les habitants d'Aunis Atlantique !

En plus des permanences proposées par Aunis Val de Saintonge Rénov' pour vous aider à mener vos projets de rénovation énergétique de manière objective et en toute indépendance, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime (CAUE 17)** assurera prochainement des permanences pour des conseils en architecture.

A compter du 15 avril prochain, vous pourrez bénéficier gratuitement de l'accompagnement de l'architecte conseil du territoire pour tout projet de construction ou de rénovation concernant :

- La réglementation
- Le projet architectural
- Les techniques de construction ou de rénovation

PERMANENCE :

Le 2ème vendredi de chaque mois de 13h à 17h à compter du 15/04/2022, au siège de la Communauté de Communes, 113 route de La Rochelle, 17230 MARANS

→ Sur RDV auprès du CAUE 17 par téléphone au 05 46 31 71 90